

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, le 24 mai 2017**  
**Minutes of the Annual General Meeting, May 24 2017**

**Pavillon Desmarais, pièce 12102, 55 Laurier Est**  
**Université d'Ottawa / University of Ottawa**

Membres du Conseil d'administration (CA) présents : Pierre Calvé président, Lise Chislett, vice-présidente, Bernard Philogène, secrétaire, George White, trésorier, Charles Belleau, André Lapierre, Renald Simard, André Vachet, Hubert Watelet, Léo Benoiton (président sortant).

Invités : Hélène Boivin, présidente de l'Association du personnel administratif retraité, Claude Dufresne, vice-président.

1 – Ouverture de l'assemblée / Opening of the meeting : La réunion débute à 13h30. Le président Calvé souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invités. Il présente les membres du CA. Après vérification du quorum, il déclare l'assemblée générale ouverte.

2 – Approbation de l'ordre du jour / Approval of the Agenda : Suite à une motion de D. Letocha appuyée par W. Leclerc, l'ordre du jour est approuvé sans modification.

3 – In memoriam : Lise Chislett présente la liste des membres du personnel académique retraité dont le décès est survenu depuis la dernière assemblée générale selon les renseignements disponibles :

Chan, Alvin	Faculty of Medicine	5 May 2016
Chamberlain, Michel John	Faculty of Medicine	18 May 2016
Mavrides, Charalampos	Faculty of Medicine	21 May 2016
Couture, Roger A.	Faculté de médecine	31 mai 2016
Preston, David N.	Faculty of Medicine	1 September 2016
Faulkner, Paul J.	Telfer School of Management	1 September 2016
Wybenga, Helena	Bibliothèque, U. d'Ottawa	3 September 2016
Lacelle, Elizabeth	Faculté des arts	1 octobre 2016
Benson, Cyril B.	Faculty of Sciences	17 October 2016
Addison, David J.	Faculty of Medicine	8 December 2016
Brearley, Denis G.	Faculty of Arts	11 January 2017
Wright, John Ross	Faculty of Social Sciences	12 February 2017
Cossette, Nicole	Faculté des arts	20 février 2017
Berwanger, Carl	Faculty of Engineering	8 April 2017
Ahmed, Sadrudin	Telfer School of Management	21 April 2017

L'assemblée observe une minute de silence.

4 – Approbation du procès-verbal de l'AGA du 25 mai 2016 / Approval of the minutes of the AGM of May 25, 2016 :

Le texte est présent sur le site web de l'APRUO et les membres ont eu le temps d'en prendre connaissance. C. Danforth en propose l'adoption; la proposition est appuyée par R. Grondin. Adopté à l'unanimité, sans modification.

5 – Suites au procès-verbal / Matters arising from the minutes :

P. Calvé informe l'assemblée que \$7,000 ont été ajoutés aux \$3,000 déjà transférés au fonds de dotation de bourses afin de donner suite à la proposition Jeté/Trent de l'AGA de l'an dernier.

6 – Rapport du Trésorier / Treasurer's report :

George White presents the financial situation of the Association (see Annex A). There have been a few problems with the post-office resulting in delays in receipt of membership fees. Even though there was an increase in the number of membership dues we continue to have an operational deficit. There was a bigger contribution to the scholarship fund as reported in item 5. But altogether we have an excess of assets over liabilities. It was moved by G. White and seconded by M Wesche that the report be approved. It was approved unanimously.

7 – Élections au Conseil d'administration:

B. Philogène explique qu'il y a 4 postes à combler suite aux démissions de J. Roach, L. Chislett et A. Vachet avant la fin de leur mandat, et au départ de R. Simard à la fin de son mandat (2017). G. White (fin de mandat en 2017) a accepté un nouveau mandat. André Lapierre, Rachel Grondin et Vasek Mezl ont fait acte de candidature. Il reste deux autres postes à combler et le secrétaire invite les membres présents à se manifester. Il souligne l'importance d'assurer un renouvellement à la composition du CA. En l'absence de candidatures additionnelles il est proposé par B. Philogène, appuyé par T. Moon que les candidatures proposées soient acceptées. Adopté à l'unanimité. Le président Calvé remercie L. Chislett, R. Simard, J. Roach et A. Vachet pour leur engagement au service des retraités. Applaudissements.

A la suite de ces élections le CA est composé de la façon suivante :

P. Calvé, (2016-2019), B. Philogène, (2016-2019), G. White, (2017-2020), C. Belleau (2015-2018). H. Watelet (2015-2018), A. Lapierre (2017-2020), R. Grondin (2017-2020), V. Mezl (2017-2020), L. Benoiton (président sortant). (Après la réunion Leonard Kleine a fait acte de candidature.)

8 – Fonds de bourse d'études de l'APRUO / Scholarship Fund of the APRUO :

H. Watelet présente la situation financière actuelle du fonds de bourse. (Annexe B). Il souligne que, lorsqu'on fait un don, choisir le Fonds de dotation c'est penser au long terme, à le consolider, alors que choisir le Fonds de distribution permet d'ajouter aux fonds actuellement disponibles. On donnera 3 bourses de \$1,000 chacune en 2017-2018. Les récipiendaires pour 2016-2017 sont : Elizabeth Cowan (Teacher Education), Julian Upton (Communication) et Michael DelMastro ( Sciences et Génie).

Il faut noter que l'objectif du fonds est d'abord de donner une assistance financière aux bénéficiaires. Le comité a décidé de préciser les critères d'éligibilité des candidats : une moyenne cumulative pondérée de 7, et une relation parentale avec les employés actifs ou retraités de l'Université d'Ottawa. Un membre fait remarquer que ce dernier critère est discriminatoire envers ceux et celles qui n'ont pas de descendance directe. Le CA examinera cet aspect de la bourse. On envisagera également une cérémonie de remise des bourses.

9 – Amendements à la constitution / Amendments to the constitution :

André Lapierre avise les membres que les articles 3,6,8 et 9 de la constitution doivent être amendés pour mieux refléter les buts de l'Association (Art. 3), pour corriger une imprécision quant à la période couverte par la cotisation annuelle (Art. 6), pour préciser la durée des mandats des membres du CA (Art. 8), et pour mieux assurer la représentation de l'APRUO à l'extérieur (Art. 9). On est prié de se référer au site web de l'APRUO pour prendre connaissance des textes de ces articles.

Au cours de la discussion qui suit on fait remarquer que le texte français (version officielle de la constitution) doit être amendé pour assurer l'égalité des genres. Ainsi à l'article 9 on doit écrire « le président ou la personne déléguée par ce dernier... »

Les amendements suivants sont soumis au vote :

Article 3 : L'association représente officiellement les professeur(e)s retraité(e)s de l'Université d'Ottawa auprès de l'administration universitaire et de l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO). Elle promeut les intérêts, le bien-être et les objectifs de ses membres, en plus d'entretenir des relations mutuellement profitables avec l'Université d'Ottawa et l'APUO, ainsi qu'avec l'Association du personnel administratif retraité (APAR). L'Association a le pouvoir de faire tout ce qui sera nécessaire pour atteindre ces buts.

Article 6 : La cotisation annuelle sera établie annuellement par le conseil d'administration et couvre la période de l'année civile (1er janvier au 31 décembre). Elle devra être payée dans les 60 jours après réception de l'avis.

Article 8 : (a) Constitution du Conseil : Le Conseil d'administration sera composé du Président sortant et de dix membres élus par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, et exceptionnellement une dernière fois, en s'assurant qu'il n'y ait jamais plus de quatre membres dont le mandat expire la même année. Le Conseil d'administration peut nommer un membre de l'Association pour combler toute vacance qui

pourrait survenir au sein du Conseil d'administration.

Article 9 : Le (la) président(e) ou la personne déléguée par ce dernier représente l'unité électorale des membres à la retraite au Conseil d'administration de l'APUO. Le CA nomme des représentant(e)s au Comité de pension de l'Université et aux organisations qui s'occupent de questions pertinentes pour l'Association, et auprès desquelles il a droit de représentation.

Ces quatre amendements approuvés par le CA le 16 mai 2017 et amendés lors de l'AGA sont adoptés à l'unanimité.

10 – Rapport sur le Comité des pensions / Report on the Pension Plan Committee :

Pierre Calvé annonce que le rapport sur le plan de pension de l'Université sera distribué en juin. En 2015 le fonds avait augmenté de 9,9 %. L'administration universitaire s'est engagée à augmenter annuellement la contribution de l'institution au fonds de pension, jusqu'à ce que cette contribution atteigne 50%.

11 – Bénéfices aux membres / Benefits for members :

Lise Chislett fait état des priorités établies par son comité (Chislett, Belleau, Roach) pour les bénéfices aux membres :

Élargir à tous les retraités de l'APUO pré 2001 le bénéfice du compte de crédits santé.

Augmenter le montant offert à tous les retraités de l'APUO au compte de crédits santé à un niveau permettant d'acheter une assurance santé-dentaire-hospitalisation avec des coûts et bénéfices comparables aux actifs.

Ajouter dans la prochaine convention collective une section sur les droits des retraités à l'instar de la convention collective de l'Université de Montréal.

Rendre le compte de crédits santé transférable au conjoint lors du décès.

Les comparaisons des bénéfices santé aux retraités de l'université d'Ottawa par rapport aux bénéfices des autres universités ontariennes la placent au bas de l'échelle (dernier 10%).

On envisage de travailler de concert avec l'APUO lors de prochaines négociations.

Le Président remercie Lise Chislett pour sa contribution exceptionnelle à ce dossier.

12 – Nos réclamations du fonds de pension / Our claims on the Pension fund :

Le président fait un résumé de l'historique des démarches de l'APRUO pour récupérer le 3ème versement prévu en 2006. Charles Belleau fait état d'une décision de la Cour Suprême du Canada, ainsi que du document contractuel intitulé The University of Ottawa Retirement Pension Plan qui sont capitaux en la matière.

Le CA a adopté à l'unanimité une résolution à être soumise à la présente assemblée pour considération et vote (Annexe C).

« Il est résolu que l'Association cesse de faire des démarches auprès de l'Université au sujet du troisième versement du Régime de retraite afin de porter désormais ses efforts sur l'obtention de meilleurs bénéfices pour l'ensemble des professeurs retraités. »

Cette résolution est adoptée avec deux voix contre et deux abstentions.

13 – Divers :

ARUCC / CURAC : André Lapierre, représentant de l'APRUO auprès de l'ARUCC parle des avantages à faire partie de cette association d'universitaires retraités pan-canadienne. Il invite les membres à consulter leur site web. En plus de l'information qu'on y trouve sur les différentes institutions universitaires il y a des renseignements au sujet des tarifs de groupe pour les voyages et la santé.

President's remarks : Pierre Calvé states that a lot was accomplished over the past year. We are not isolated any more. The association has reorganized, priorities have been established, the web site modernized, and a benefits committee instituted. He invites members to bring forward their suggestions to help the association move forward.

Hélène Dallaire offre ses félicitations au CA pour le travail accompli. Applaudissements.

Ottawa, ville et capitale bilingue : John Trent soumet une motion en faveur de ce changement de statut: Un Canada bilingue mérite une capitale bilingue. Ceci est appuyé par Hélène Dallaire. Approuvé à l'unanimité.

Une lettre sera soumise à cet effet par le président aux autorités responsables.

La réunion se termine à 15h35.

Bernard Philogène, Secrétaire.

**Annexe B**  
**Fonds de bourses / Scholarship Fund**

	2015-2016	2016-2017
<u>Endowment Fund</u>		
Balance as of May 1	\$58 962	\$60 747
Donations received	4 700	9 846
Investment income	(867)	5 011
Income transferred for distribution	(2 049)	(2 217)
Balance as of April 30	60 747	73 388
<u>Distribution Fund</u>		
Amount available as of May 1	1 872	2 524
Amount awarded	(2000)	(3 000)
Income transferred for distribution	2 049	2 217
Amount available for distribution	2 524	2 686

**N.B.** Les données pour 2016-2017 proviennent du bureau du développement. Elles n'ont pas été vérifiées par le Service des Finances de l'Université d'Ottawa.

**Annexe C**

**APRUO – TROISIÈME VERSEMENT : RÉOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 16 MAI 2017, À ÊTRE SOUMISE AU VOTE DES MEMBRES PRÉSENTS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 MAI 2017**

ATTENDU QUE le Régime de retraite de l'Université d'Ottawa (« le Régime ») est un régime à prestations déterminées prenant la forme juridique d'une fiducie dont les bénéficiaires sont à la fois les retraités et les employés actuels de l'Université, sans priorité particulière en faveur de l'une de ces catégories en cas de liquidation;

ATTENDU QUE les deux premiers versements des trop-perçus du Régime l'ont été à la fois pour le bénéfice des retraités de l'époque et des employés de l'Université;

ATTENDU QUE les nombreuses démarches de l'Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa (« l'Association ») auprès de l'Université au sujet du troisième versement se sont avérées infructueuses;

ATTENDU QUE trois juristes ont chacun soumis à l'Association un avis selon lequel l'Université n'avait aucune obligation légale d'effectuer le troisième versement;

ATTENDU QU'en sa qualité de regroupement d'adhésion essentiellement volontaire, l'Association ne pourrait pas représenter légalement ses membres dans l'éventualité où un recours juridique était envisagé;

ATTENDU QUE la contestation d'un tel recours pourrait aussi provenir des syndicats représentant les employés de l'Université;

ATTENDU QUE l'Association a plutôt désormais intérêt à tenter d'obtenir, avec l'aide de l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (« APUO »), de meilleurs bénéfices pour les professeurs retraités lors de la prochaine ronde de négociations de la convention collective des professeurs;

ATTENDU que les relations entre l'Association et l'APUO se sont améliorées depuis un an.

IL EST RÉSOLU QUE l'Association cesse de faire des démarches auprès de l'Université au sujet du troisième versement du Régime de retraite afin de porter désormais ses efforts sur l'obtention de meilleurs bénéfices pour l'ensemble des professeurs retraités.